



JANVIER 2026

DOISSIN INFO - N°30

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE DOISSIN



Sommaire

- 1) Les événements et fêtes
- 2) Activités 2025
- 3) Travaux réalisés
- 4) Actualités
- 5) Etat-civil
- 6) Agenda

Bonne lecture !



I / Les événements

• Repas de fin d'année de l'école

Le **23 juin**, les enfants ont partagé leur repas de fin d'année scolaire dans une ambiance chaleureuse, malgré une météo capricieuse. **Au menu : de savoureux wraps, très appréciés par les élèves.** Le temps incertain n'ayant pas permis d'installer le repas en plein air, les enfants ont été répartis dans les deux salles habituelles, garderie et cantine. Une adaptation simple mais efficace, qui a permis à tous de profiter pleinement de ce moment convivial avant de se souhaiter un bel été et de bonnes vacances.



• Accueil des nouveaux habitants

Le **29 septembre 2025**, la commune a eu le **plaisir d'accueillir ses nouveaux habitants** lors d'un moment convivial placé sous le signe de la rencontre et du partage. **Treize nouvelles familles** se sont installées à Doissin depuis septembre 2024, et **neuf d'entre elles ont répondu présentes** à cette soirée. L'occasion pour les participants de **découvrir les différentes associations du village**, venues présenter leurs activités et leur dynamisme. La rencontre s'est achevée autour d'un excellent buffet préparé par Richard et Camille, restaurateurs au Bistro Dauphinois.



• Foire de Doissin

Lors de la foire de Doissin, le **samedi 4 octobre**, nos **fidèles exposants ont une nouvelle fois mis en valeur leurs savoir-faire**, profitant d'une météo clémente jusqu'en milieu d'après-midi. Comme chaque année, les **conscrits** ont apporté leur énergie et leur bonne humeur, animant le village grâce à leur buvette et à la **traditionnelle vogue**, pour le plus grand plaisir des visiteurs.



• Vente de Choucroute

La vente de choucroute du **dimanche 26 janvier 2025** a rencontré un beau succès, avec **146 parts vendues**. Cet événement contribue à **financer les actions sociales de la commune** tout en régalant les papilles des habitants. Un **grand merci** à toutes les personnes qui ont soutenu cette initiative, que ce soit en achetant une part ou en participant à son organisation. La prochaine vente sera le **dimanche 25 janvier 2026**.



• Belote

Le **22 février 2025**, le CCAS a organisé son traditionnel **concours de belote** à la salle des fêtes de Doissin, et l'événement a une nouvelle fois rencontré un franc succès ! Pas moins de **58 doublettes** se sont affrontées dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le concours a rassemblé des **participants venus de Doissin mais aussi des villages alentours**, tous ravis de partager ce moment autour d'un jeu apprécié de tous.

À l'issue de la première partie, **172 repas** ont été servis, permettant à chacun de prolonger la soirée dans une atmosphère gourmande et détendue. Le prochain concours de belote sera organisé le samedi **21 février 2026**.



• Vente de Tickets loisirs

Le **CCAS de Doissin a une fois encore permis aux familles de profiter d'activités culturelles et de loisirs à des tarifs attractifs**.

Au cinéma Équinoxe, **222 places** ont été vendues. Du côté du bowling de Saint-Savin, **69 entrées** ont été proposées à prix réduit, offrant à petits et grands l'occasion de partager un moment de détente en famille.

• le Défi des Vals

Le **8 août 2025**, à l'occasion du **Défi des Vals**, organisé en marge des Championnats de France de cyclisme Avenir, **élus et bénévoles se sont mobilisés pour accompagner les cyclistes** à travers une commune **superbement décorée** pour l'événement. La journée s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et chaleureuse, reflet du bel engagement des habitants et de l'esprit convivial de Doissin.



• Repas des Aînés

Le dimanche 2 novembre, le CCAS a réuni 63 personnes pour le traditionnel repas.

Nous avons noté avec regret l'absence de plusieurs habitués, malheureusement retenus par la maladie. L'ambiance est restée très conviviale grâce à l'équipe du CCAS, menée par Cécile, et à la décoration délicate et soignée préparée par Paulette.

Le repas, cuisiné par **Richard et Camille du Bistro Dauphinois**, a régalé l'ensemble des convives. Des chansons et quelques danses ont ensuite agréablement clôturé cette rencontre placée sous le signe du partage et de la bonne humeur.



• Récital « Amitié et Chansons »

Le **20 décembre**, le groupe châbonnais Amitié et Chansons a animé cet après-midi d'hiver avec un répertoire varié, mêlant chansons populaires et touches d'humour.

L'événement a rassemblé **76 participants**, venus partager un moment convivial et musical très apprécié.



• Colis de Noël CCAS

Les élus et bénévoles du CCAS ont distribué première quinzaine de décembre **101 colis de Noël aux Aînés de plus de 70 ans de la commune.**

Les membres de la commission scolaire, secondés par Laura et Sylvie, employées communales, ont fait décorer les **cartes de vœux par les enfants de la garderie.**

Nos Aînés aiment beaucoup recevoir cette attention qui accompagne chaque colis.



• Repas de Noël de la cantine

Le lundi 8 décembre, **77 enfants sur les 85** de l'école. Dans une ambiance plus que festive, les enfants, de la petite section au CM2 sont descendus à la salle des fêtes, sous le soleil, accompagnés de 15 personnes : employés communaux, élus de la commission scolaire, le Père Noël et sa femme pour déguster le repas de Noël de la cantine.

Ils ont dansé, y compris les tout-petits, et se sont régalaés autour d'un délicieux **buffet dinatoire préparé par notre cantinière Sophie**. Merci à Paulette pour les chouquettes.

Le moment fort de la journée a été l'arrivée du **Père Noël**, qui a enchanté petits et grands en distribuant des **sachets de chocolats** à chaque enfant.



• Commémorations

Nous tenons à **remercier chaleureusement tous les habitants** qui participent chaque année aux différentes commémorations au monument aux morts de Doissin. Votre présence nombreuse témoigne de l'attachement de notre village au devoir de mémoire.

Un **nouveau drapeau** a été acheté afin d'accompagner nos **jeunes porte-drapeau volontaires**, dont Thibaut Caïmi, que nous remercions pour son engagement. Si d'autres jeunes souhaitent également **devenir porte-drapeau**, ils sont invités à se faire connaître auprès de la mairie.

Il est essentiel pour nous de continuer à soutenir et honorer nos anciens combattants, et de transmettre ces valeurs de respect et de mémoire aux nouvelles générations.



2 / Activités 2025

• Ecol'In

• Effectif

85 élèves répartis en **quatre classes**.

PS/MS : 25
GS/CP : 20
CE1/CE2 : 21
CE2/CM1/CM2 : 19

• Nouvelle charte du permis à points

Suite à la réunion du 7 novembre 2025 sur le **fonctionnement des temps périscolaires**, réunion durant laquelle nous remercions chaleureusement les parents présents pour leurs échanges constructifs, il est apparu que **le permis à points actuel ne répondait plus entièrement aux besoins ni aux comportements observés chez les enfants**.

Une **nouvelle charte du permis à points** a donc été élaborée et transmise aux familles.

Elle est **entrée en vigueur le lundi 21 novembre 2025**.

Cette nouvelle version rappelle trois axes essentiels, non négociables : La sécurité Le respect La propreté

Une **réunion de suivi est programmée**

le 23 janvier 2026 à 19h afin de

dresser un premier bilan et d'ajuster, si nécessaire, le dispositif avec les parents.



• Mairie de Doissin

• Arrivée de Lou Lombard

Depuis mai 2025, Lou Lombard intervient à la cantine et depuis cette rentrée s'occupe de l'entretien de la salle des fêtes et aide au ménage du groupe scolaire. La municipalité se réjouit de pouvoir compter sur elle pour cette mission.



• Deux nouvelles stagiaires

La commune a accueilli récemment deux nouvelles stagiaires, **Lina Chassaing Perrin** et **Jodie Hervé**. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons que cette période de stage leur permettra d'acquérir de nouvelles compétences et de vivre une belle expérience.

• Salle du conseil

Des **panneaux occultants** ont été installés par Audrey Micoud Barbier sur la partie haute des portes-fenêtres. Les stores ont été changés.

• Cimetière

Un **essai de plantation de thym** a été réalisé contre le mur de l'église destiné à ralentir la pousse de mauvaises herbes. Si l'essai est concluant, d'autres zones seront créées.

• Décorations lumineuses

De **nouvelles décos lumineuses** sont venues embellir la mairie et le village cette année. Cet ajout s'inscrit dans la volonté de la commune d'apporter chaque hiver un véritable esprit de Noël au cœur de Doissin. Ces illuminations, appréciées des habitants comme des visiteurs, contribuent à créer une ambiance festive, un moment attendu qui illumine la fin d'année et renforce le plaisir de se retrouver en village.



3 / Travaux réalisés

• Garde corps et escaliers

La Mairie a installé de nouveaux garde-corps, ainsi qu'une main-courante, créée par la SOFERMM.

Ces aménagements visent à **renforcer la sécurité et le confort des usagers tout en améliorant l'esthétique de l'entrée de la mairie.**

Ces interventions contribuent à préserver un accueil de qualité pour tous les habitants et visiteurs de Doissin.

• Eclairage solaire du parking

L'éclairage du parking a été revu et amélioré. Ces nouveaux dispositifs lumineux **offrent une meilleure visibilité en soirée comme en hiver**, renforçant ainsi la sécurité des usagers.

• Implantation d'arbustes

Les arbustes et autres plantations réalisés il y a quelque temps aux abords de la mairie **commencent aujourd'hui à s'épanouir** et à se développer, pour notre plus grand plaisir.



• Diagnostic de l'église Saint-Martin

L'église Saint-Martin, édifice composite dominé par un chœur gothique remarquable, présente aujourd'hui des désordres majeurs **affectant surtout le clocher** (structure fragilisée, maçonnerie très dégradée, poutres du beffroi pourries). Les façades en pisé souffrent d'**enduits ciment inadaptés** générant humidité et dégradations internes. La toiture est saine mais les **planchers** de combles sont à refaire. L'intérieur nécessite **assainissement, reprise des enduits et restauration des plafonds**.

M. De Courville et Mme Poulet, représentant la paroisse, ont participé au suivi de ce diagnostic et à sa restitution.

L'ensemble des travaux est évalué à 841 245 € TTC, répartis en trois phases prioritaires :

1. Sauvegarde du clocher,
2. Restauration des façades et drainage,
3. Restauration des intérieurs.



• Mise en place d'un pont cadre chemin de Bournand

Lors des fortes crues de 2024, le ruisseau a débordé au niveau du passage sous la route, provoquant des **dégâts sur la voirie et un comblement important du lit**. Le passage existant était **trop petit** pour évacuer correctement l'eau et les matériaux charriés.

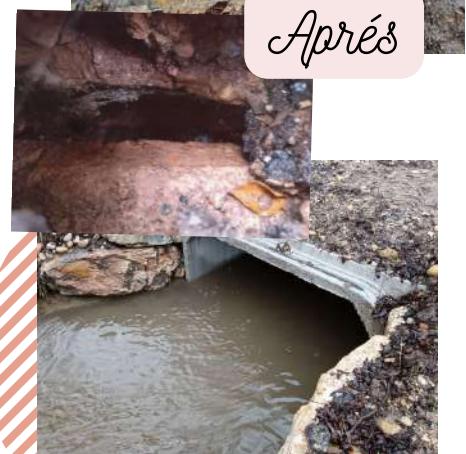
Pour sécuriser durablement le secteur, la **commune a remplacé l'ancien passage par un pont-cadre de 1,50 m**, beaucoup plus large et capable d'évacuer un débit quatre fois supérieur.

Une petite buse servant de décharge en cas de crue a été conservée, tandis qu'une autre buse inutilisée a été supprimée.

Les travaux ont également permis de :

- reprofiler le lit du ruisseau,
- réinstaller les enrochements détruits par les crues,
- curer l'amont pour rétablir un bon écoulement.

Ces travaux ont été réalisés avec le soutien de l'**EPAGE** (pour la conformité avec la loi sur l'eau) et **validés par la direction départementale des Territoires et le GAEC de Longeray Sandrine et Eric Guillaud.**



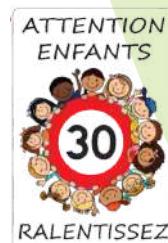
• Sécurisation du Rousset

Le projet est mené en collaboration avec la commune de **Blandin**. Il comprend le **déplacement de l'abribus** qui sera implanté à l'intersection du chemin de la Balise et du chemin de Bois-Vert (financé par la Région). Les riverains ont participé à la programmation des travaux en actant les priorités : la première tranche de travaux consisterait à installer un feu au carrefour des Touvières.



• Sécurisation du hameau de Bouis

Une réunion s'est tenue le **lundi 24 novembre** avec un petit groupe représentatif des habitants du hameau de Bouis. Ce temps d'échange a permis de travailler en lien avec le CISPD, notamment sur la mise en place d'un **radar pédagogique** pour une durée de trois semaines, afin d'enregistrer les vitesses et de sensibiliser et inciter les automobilistes à lever le pied.. Par ailleurs, un **marquage « 30 »** sera réalisé au sol et des **panneaux de signalisation** seront installés pour renforcer la sécurité et le respect des limitations dans ce hameau où circulent nos enfants.



• Refonte fossé de la route du stade

Sur le chemin du Stade, d'importants **travaux de canalisation des eaux pluviales et de ruissellement ont été réalisés**. Ils ont consisté en le **busage complet du fossé** à l'aide de tuyaux en béton de 400 mm de diamètre. L'ensemble du tronçon a ensuite été remblayé. Ces travaux, menés par l'entreprise Cumin, permettent désormais une meilleure gestion des eaux de ruissellement et améliorent la sécurité et la stabilité de la voie.



• Chemin de la Rivière

La **réfection totale de la route a été effectué incluant l'élagage des arbres et le drainage des eaux de sources**.

Un **léger dos d'âne a été réalisé** sur le haut de la route pour canaliser l'eau du parking situé plus haut mais également le débordement éventuel de la rivière lors des violents orages (avec l'accord de l'EPAGE).



4 /Actualités

Panneaux numériques au Luthau et au Triève

Les deux panneaux lumineux installés au Luthau et au Triève sont **désormais pleinement utilisés par les différentes associations de Doissin**. Ils permettent de diffuser efficacement les événements du village ainsi que les informations importantes pour les habitants. Ces équipements sont aujourd'hui entièrement **connectés à l'application Intramuros**, offrant à chacun la possibilité de suivre en temps réel l'actualité communale directement sur son téléphone. Les **annonces publiées y sont également visibles sur le site doissin.fr**, renforçant ainsi la communication locale.

• Application Mobile Intramuros

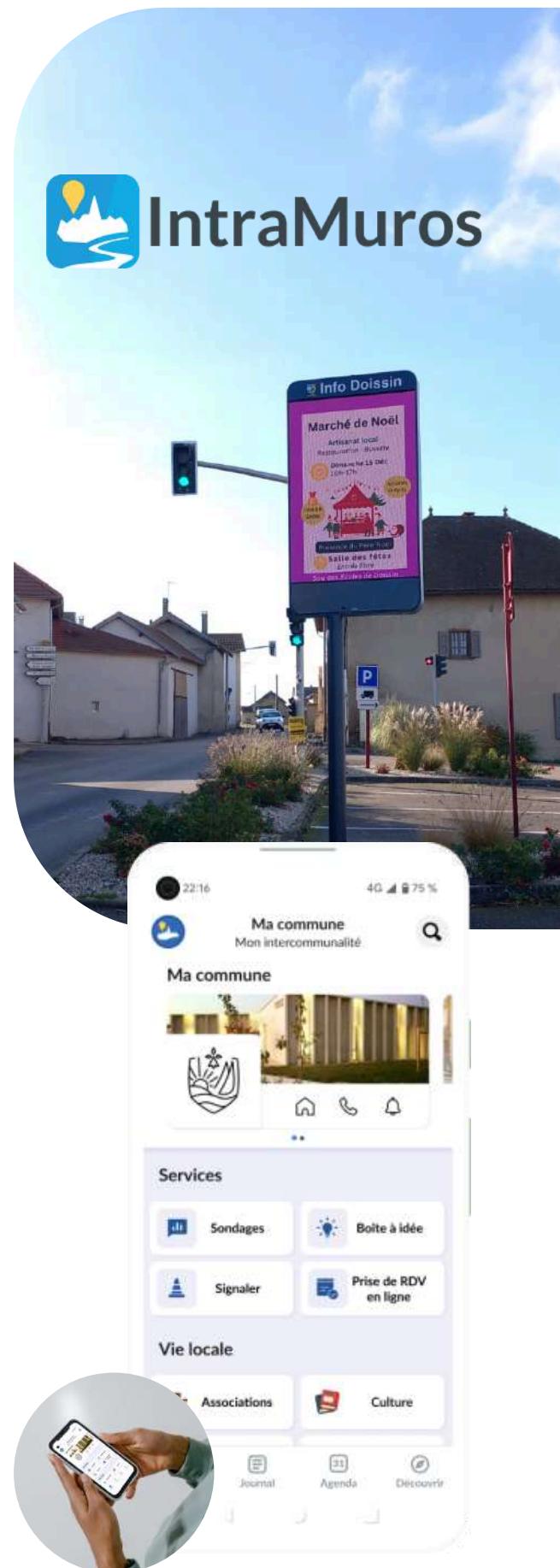
L'application Intramuros est désormais pleinement intégrée à la vie quotidienne de Doissin (360 abonnements actifs sont enregistrés). **Utilisée par les élus et le secrétariat de mairie, elle permet de diffuser rapidement les alertes, informations pratiques et actualités du village.**

Grâce à cette application simple et gratuite, vous pouvez :

- consulter les événements et informations de la commune,
- suivre les actualités des associations doissinoises,
- recevoir instantanément les alertes importantes (travaux, sécurité, urgences, etc.).

Intramuros vous offre un moyen pratique de rester connecté à la vie locale, où que vous soyez.

Nous invitons tous les habitants à l'installer afin de ne manquer aucune information de la commune. Pour installer l'application sur votre téléphone : allez sur votre le bouton "google play", tapez : " Intramuros " et suivez les instructions.



Élections municipales de mars 2026

- **Changement du mode de scrutin dans notre commune**

Les **15 et 22 mars 2026**, auront lieu les élections municipales à Doissin. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Doissin, suite à une loi du 21 mai 2025."

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.



Un espace dédié a été créé

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- Chaque liste de candidats **respectera la parité**, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- **Le nombre de candidats sur la liste sera variable** : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Mode d'emploi du vote

Pour pouvoir voter, trois grandes conditions doivent être remplies : **être électeur, être inscrit sur les listes électorales et, si vous ne pouvez pas vous déplacer, utiliser la procuration.**
Voici tout ce qu'il faut savoir pour participer pleinement à cette démarche citoyenne.



Qui peut voter aux municipales ?

Pour être électeur au moment du scrutin :

- Être de nationalité française et majeur (18 ans ou plus la veille du scrutin).
- Résider ou être domicilié dans la commune où vous souhaitez voter.
- Être inscrit sur la liste électorale de la commune.
- Pour les ressortissants Européens résidant en France, ils peuvent également voter aux municipales sous certaines conditions.



Comment voter par procuration ?

Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour J, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance pour voter à votre place.

Deux voies pour faire une procuration :

- En ligne : via le site » Maprocuration ». Vous commencez la démarche en ligne, puis il peut vous être demandé de vous rendre dans un commissariat, gendarmerie ou tribunal pour validation.
- Sur place : vous vous rendez dans un tribunal, commissariat, gendarmerie ou guichet de la mairie pour remplir le formulaire « Cerfa ».



Comment m'inscrire sur les listes électorales ?

Étapes d'inscription :

- L'inscription peut se faire jusqu'à une date limite fixée qu'au **4 février en ligne ou jusqu'au vendredi 6 février en mairie.**
- Se présenter avec une pièce d'identité + justificatif de domicile (moins de 3 mois) ou attestation de domicile pour la commune de La Côte-Saint-André.
- Remplir le formulaire d'inscription fourni par la mairie.
- Une fois l'inscription validée, vous recevrez une attestation ou vous pourrez vérifier l'inscription comme vue ci-dessus.

Noter : il est possible pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE)

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « La MARPA de l'Hien » à BIOL

Depuis le 1 er semestre 2025, le projet de Résidence autonomie MARPA à Biol, est désormais une réalité. Ce projet de plus de 4 millions d'euros, porté par 11 communes de notre bassin de vie et conduit par notre association « MARPA de L'Hien » avance maintenant à un bon rythme. La grue érigée pour les travaux, au centre du village témoigne du bon déroulement des opérations et du respect des délais. Cette structure moderne, confortable, composée de 29 logements pourra accueillir dès fin août 2026, 30 résidents.

Les principaux objectifs de cette structure sont :

- lutter contre l'isolement,
- offrir un mode de vie « comme à la maison », avec un accompagnement quotidien, et une veille sur la santé physique et psychique des résidents,
- proposer des animations et activités pour créer du lien et du partage avec les autres résidents,
- offrir un accueil de jour pour une ouverture vers l'extérieur et la vie du village.
- permettre aux résidents de bénéficier des plats préparés sur place par un cuisinier.

Des **espaces communs** seront créés pour partager, échanger, profiter des différents espaces mis à disposition ; cuisine, salle à manger, salle d'animation, cuisine ludique, espaces de repos ainsi que des **espaces individuels** pour préserver l'autonomie et l'intimité de chacun(e).

Les logements individuels sont conçus pour répondre aux difficultés liées à la perte d'autonomie, avec en particulier un accès indépendant de chaque logement vers l'extérieur.

L'attention de l'association s'est portée sur **une maîtrise des coûts et la volonté de proposer un tarif abordable**. Des aides seront possibles pour les résidents, comme l'Aide Personnalisée pour le Logement (APL), l'aide à domicile, l'Aide personnalisée d'Autonomie (APA), pour les personnes en Gir 1-4. L'ouverture de la MARPA permettra d'embaucher 3,5 équivalents temps plein.

D'ores et déjà des contacts des personnes intéressées ont lieu régulièrement.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'association :

Mail : marpa.delhien@gmail.com

Tél. 06 76 03 68 39



COMMUNICATION MISSION LOCALE NORD-ISERE

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas ?

Vous connaissez un(e) jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour être autonome ?

Contactez la Mission Locale Nord-Isère. Des professionnels accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale afin de les guider vers l'autonomie au travers d'actions collectives et individuelles.

Association loi 1901, la Mission Locale est un acteur du Réseau Pour l'Emploi aux côtés de France Travail et de Cap Emploi. Financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les 5 Communautés de communes du Nord Isère, elle est présente sur l'ensemble du territoire.

La Mission Locale Nord-Isère est engagée dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des services rendus aux jeunes en accord avec sa labellisation obtenue en 2024.

Ancrée dans la réalité économique et sociale du territoire Nord-Isère, la Mission Locale est une véritable porte d'entrée dans le monde professionnel pour les jeunes.

Pour faciliter le contact des jeunes sans emploi, sans formation ou en décrochage scolaire et non mobiles, la Mission Locale a mis en place l'action RéFLEX, avec une équipe de professionnels qui propose une offre de proximité en se déplaçant dans les communes rurales du territoire.

Jeunes 16 - 25 ans

Une seule adresse pour tous vos projets !

- (Re)Trouver un projet pro
- (Re)Trouver un job
- (Re)Trouver une formation

Et plus encore...

Accompagnement gratuit

Mission Locale Nord-Isère
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

À LA TOUR DU PIN
8 Rue Pierre Vincendon
04 74 97 64 67
CONTACT@MLNI.FR
Du lundi au vendredi
8h-12h30 / 13h30-17h30
sauf le jeudi après-midi
Permanences :
Les Abrets-en-Dauphiné
Le Pont de Beauvoisin

www.mission-locale-nord-isere.fr

MUTUELLE COMMUNALE

Vous qui n'avez pas de complémentaire Santé comme 8% des Français (environ 5 millions de personnes)

parce que vous êtes soit :

- jeunes, étudiants ou sans emploi
- personnes au chômage de 15 à 64 ans
- salariés en CDD
- retraités séniors de 60 ans et plus
- travailleurs non salariés
- en situation particulière

Vous qui souhaitez comparer votre mutuelle actuelle avec une nouvelle offre.

Ceci vous intéresse.

La **commune de Doissin est en lien avec un partenaire Mutualp** pour vous permettre d'accéder à une complémentaire Santé attractive pour une meilleure protection sociale avec des garanties permettant l'accès aux soins et des cotisations calculées au plus juste.

4 niveaux de couverture

- Ma santé Sécurité
- Ma santé Essentielle
- Ma santé Confort
- Ma santé Renforcée

Garanties Hospitalisation, Médecine courante, Dentaire, Auditif, Optique, Bien-être.

Assistance et Services inclus dans le contrat.

Cotisations fixes de 0 à 20 ans puis calculées âge par âge jusqu'à 80 ans .

Pas d'augmentations au delà de 80 ans.

Si cela vous intéresse, contactez la mairie pour prendre un rendez-vous avec notre référent **Mutualp Mr Falconnet au 06 16 24 92 28** afin d'avoir un chiffrage personnalisé de cette mutuelle.



UN PARTENARIAT ENTRE VOTRE MUTUELLE ET VOTRE VILLE AU PRIX LE PLUS JUSTE

PAS D'AVANCE D'ARGENT
Grace à la carte de tiers-patient.

ADHÉSION SANS CONDITION
Sans frais de dossier, ni questionnaire médical pour des garanties immédiates.

MUTUELLE OUVERTE À TOUS
Quels que soient votre situation, votre âge, ...
Un choix de tarifs et de garanties.

CHAMBRE PARTICULIÈRE
A partir de 40 € par jour (1).

OPTIQUE ET DENTAIRE
Remboursements adaptés à vos besoins et 100 % santé (1).

ASSISTANCE 24h/24 et 7j/7 INCLUSE
Services à la personne : aides ménagères, garde d'enfant, garde d'animaux de compagnie, téléassistance (selon conditions).

FORFAIT MÉDECINES DOUCES
Ostéopathe, pédicure, acupuncteur, ... (1)

DES SERVICES EN PLUS

- Proxime et Moi
- Médecin Direct
- Ascelliance Retraite
- Compte adhérent en ligne

(1) Dès la garantie "Ma Santé Essentielle"

S.S.I.A.D

Service de Soins Infirmiers A Domicile

Qu'est ce que le SSIAD ?

Les aides soignantes interviennent à domicile pour accompagner les patients dans des soins d'hygiène et de confort

Secteur d'intervention : 16 communes

Biol
Blandin
Chassignieu
Chélieu
Doissin
Le Passage
Montagnieu
Montrevel
St-André-le-Gaz
St-Didier-de-la-Tour
St-Ondras
St-Victor-de-Cessieu
Ste-Blandine
Torchefelon
Valencogne
Val de Virieu

- Pour qui ?**
- Personnes de plus de 60 ans, malades ou dépendantes
 - Personnes de moins de 60 ans, présentant un handicap ou atteintes de maladie chronique

Rôle et Missions du SSIAD :

- Prévenir la perte d'autonomie
- Protéger la qualité de vie
- Limiter les hospitalisations
- Faciliter le retour à domicile
- Reculer une entrée potentielle en EHPAD

L'équipe :

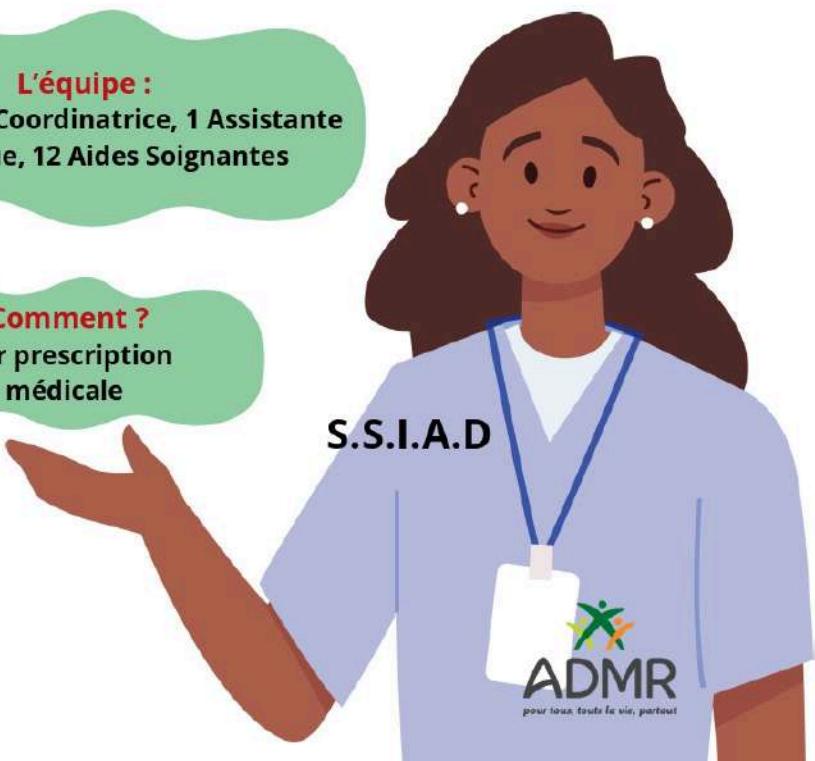
1 Infirmière Coordinatrice, 1 Assistante technique, 12 Aides Soignantes

Nos coordonées

61, rue de la Bourbre
38730 VAL DE VIRIEU
Tel 04 74 88 29 60
ssiaddvsi@admr38.org

Comment ?
Sur prescription médicale

S.S.I.A.D



RLPi (Règlement Local de Publicité Intercommunal)

Le RLPI ou Règlement Local de Publicité Intercommunal est un **outil** permettant à la Communauté de communes, d'adapter localement la réglementation nationale issue du code de l'environnement applicable en matière de publicité, enseigne et pré-enseigne (communément appelée RNP).

Les VDD se sont dotés d'un règlement qui a été soumis à enquête publique en novembre 2025.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil communautaire des VDD se prononcera par délibération sur l'approbation du RLPI.

QUELS SUPPORTS SONT CONCERNÉS ?

C'EST UNE PRÉENSEIGNE !
Si le dispositif ne se trouve pas sur l'unité foncière (la propriété) de l'activité et son contenu comporte une indication de direction (fléchage ou autre).

C'EST UNE PUBLICITÉ !
Si le dispositif ne se trouve pas sur l'unité foncière (la propriété) de l'activité.

C'EST UNE ENSEIGNE !
Si le dispositif se trouve sur l'unité foncière (la propriété) de l'activité et son contenu fait bien référence à votre activité.

Aides au BAFA

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné propose une aide au B.A.F.A (Brevet d'Aptitude au Fonction d'Animateur).

Ce dispositif à destination des **jeunes âgés de 16 à 21 ans** se donne pour principaux objectifs :

- Favoriser la prise d'autonomie des jeunes,
- Permettre un « coup de pouce » aux jeunes du territoire,
- Constituer un noyau d'animateurs pour les structures du territoire,

La campagne se déroulera du **lundi 12 janvier au dimanche 15 février 2026**. Le dépôt des candidatures s'effectue en ligne.

- Site web : <https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/enfance-jeunesse/service-jeunesse/l-aide-au-bafa/>
- Contacts : contact@valsdudauphine.fr 04.74.97.05.79

Les Vals du Dauphiné Communauté de communes

Tu habites Les Vals du Dauphiné

Tu as entre 16 et 21 ans

Tu veux devenir animateur

AIDE Financement, Démarches...
AU BAFA

DU 12 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2026

La Communauté de communes t'accompagne !

RÉALISE TON DOSSIER DE CANDIDATURE

sur www.valsdudauphine.fr
ou en flashant le QR Code

Contact : contact@valsdudauphine.fr / 04 74 97 05 79

Les mises à l'honneur

• DANIEL CHARBONNIER

Dès que l'heure de la retraite a sonné, Daniel est venu s'installer à Doissin, dans la maison de ses parents avec Marie-Claude son épouse.

En 2014, devant la menace de mise en sommeil de l'association ARDIBUL, pour la rédaction du « CLIN d'ŒIL de nos 2 villages » Doissin et Montrevel, Daniel a décidé de reprendre le flambeau de son père René qui avait participé en 1984 à la naissance de ce petit bulletin, tant apprécié dans nos deux communes.

Grâce à son enthousiasme et son charisme, Daniel **a su fédérer une équipe soudée et efficace où chacun a pu s'exprimer selon ses compétences**. Après **10 ans à la direction de publication**, il laisse la place à de nouveaux talents qui, nous l'espérons, sauront prendre la suite.

Daniel s'est aussi beaucoup investi dans d'autres associations, le **Comité des fêtes** de Doissin, et récemment le **Chemin de St Martin**, « **Via Sancti Martini** », association dont il est correspondant pour notre commune.

MERCI DANIEL pour tes engagements et merci à Marie-Claude, ton épouse pour son soutien.



- **BENOÎT ANNEQUIN-DIGOND**
- **SACHA VANDROUX**
- **ELSA GAUDOT**



Conquérir un titre ou une médaille lors des **Championnats de France d'Equitation**, est un évènement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre.

Cette performance concrétise et récompense le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.

Toutes nos félicitations à ces jeunes et à leur entraîneur Emmanuel Annequin-Digond.



En 2025, à LAMOTTE-BEUVRON, 3 cavaliers ont été récompensés :

- **Benoît ANNEQUIN-DIGOND**, 10 ans (fils de Manu) a reçu la médaille d'OR en CCE, Poney 2 C, minime 1 et moins. Son cheval « **Rimel des Léchères** » a lui aussi été récompensé.
- **Sacha VANDROUX**, 11 ans, a reçu la médaille de BRONZE en CCE, Poney 1 B, sur sa ponette **Tempésia**.
- **Elsa GAUDOT**, 20 ans, a reçu la médaille de BRONZE en CCE, Club 1 Jeune Cavalier sur « **Illycias de la Ronde** »

Toutes nos félicitations !!!



5 / L'Etat civil 2025

Naissances :

- **MONTREUIL Youenn** né le 30 avril 2025, fils de Mme PALOMEQUE Sérénna et Mr MONTREUIL Artus
- **PALMITESSA Ezio** né le 29 juin 2025, fils de Mme BLAIN Elodie et Mr PALMITESSA Grégory
- **PERRIN GALLIOT Marius** né le 19 août 2025, fils de Mme GALLIOT Charlène et Mr PERRIN Maxime
- **CLAVEL-GRABIT Collin** né le 23 août 2025, fils de Mme PERROD Lauren et de CLAVEL-GRABIT Maxime
- **BARBIER Arthur** né le 31 août 2025, fils de Mme MICOUD Audrey et Mr BARBIER Nicolas
- **FORET Louis** né le 18 septembre 2025, fils de GULLON-NEYRIN Clémence et Mr FORET Joris
- **NEBOUT Ambre** née le 7 novembre 2025, fille de Mme LEGRAND Alison et Mr NEBOUT Louis

Nos sincères félicitations !



Décès :

- **Mr DIMIER Georges** décédé le 4 avril 2025
- **Mme BILLARD épouse GUY Monique** décédée le 5 avril 2025
- **Mme LAURENT Lucette née BARBIER** décédée le 6 juin 2025
- **Mme CHARVET Bernadette** décédée le 5 novembre 2025
- **Mme RUBLIER Valérie épouse CHANTEPIE** décédée le 16 novembre 2025
- **Mr ROZET Paul** décédé le 16 novembre 2025

Nos plus sincères condoléances



Baptême Civil :

- **Nuno CARNEIRO** baptisé civillement le 26 avril 2025

Nos sincères félicitations !



Mariage :

- **Mme FILLEAU DE SAINT HILAIRE Leslie et Mr BRET Guillaume**, mariés le 26 avril 2025
- **Mme ROUSSEL Cendrine et Mr KOPP Fabien**, mariés le 19 juillet 2025
- **Mme DELAGE Océane et Mr DEMALANDER Sylvain**, mariés le 26 juillet 2025
- **Mme RIGONI Camille et Mr TREZEUX Adrien**, mariés le 6 septembre 2025
- **Mme VINCENT Amélie et Mr DAGIEU Didier**, mariés le 18 octobre 2025

Nos plus sincères félicitations !



6 / Agenda

- 17 JANVIER - **GALETTES DES ROIS - CAVALIERS DES COLLINES**
- 18 JANVIER - **BOUDINS - BOULE FROIDE**
- 19 JANVIER - **AG BIBLIOTHÈQUE - BIBLIOTHÈQUE R. RICHARD**
- 25 JANVIER - **CHOUCRUTE À EMPORTER - CCAS**



- 1 FÉVRIER - **REPAS JOUE DE PORC CONFITE GRATIN DAUPHINOIS - LANGUE DES SIGNES**

- 13 FÉVRIER - **AG CLIN D'OEIL - CLIN D'OEIL**

- 14 FÉVRIER - **LOTO - CONSCRITS**

- 15 FÉVRIER - **LOTO - CONSCRITS**

- 20 AU 22 FÉVRIER - **TOURNÉE DES BRIOCHES - CONSCRITS**

- 21 FÉVRIER - **CONCOURS DE BELOTE ET REPAS - CCAS**

- 27 FÉVRIER - **TOURNÉE DES BRIOCHES - CONSCRITS**

- 28 FÉVRIER - **TOURNÉE DES BRIOCHES - CONSCRITS**

- 1 MARS - **TOURNÉE DES BRIOCHES - CONSCRITS**

- 1 MARS - **BOUDINS À EMPORTER - AMITIÉS LOISIRS**

- 8 MARS - **CONCOURS - CAVALIERS DES COLLINES**

- 13 MARS - **AG COMITÉ DES FÊTES - COMITÉ DES FÊTES**

- 15 MARS - **REPAS COUSCOUS À EMPORTER - LANGUE DES SIGNES**

- 22 MARS - **REPAS À EMPORTER - CLIN D'OEIL**

- 27 MARS - **GOÛTER/CONTES - BIBLIOTHÈQUE R. RICHARD**

- 29 MARS - **REPAS À EMPORTER CARBONADE DES TERRES FROIDES TAGLIATELLES - ACVH**

- 4 AVRIL - **JUMELAGE ANNIVERSAIRE - ACVH**

- 6 AVRIL - **CONCOURS DE BOULES DES SOCIÉTAIRES - BOULE FROIDE**

- 18 AVRIL - **GOÛTER/CONTES - BIBLIOTHÈQUE R. RICHARD**

- 19 AVRIL - **DÉGUSTATION - CLOCHE DE DOISSIN**

- 24 AVRIL - **FÊTE DU PRINTEMPS - SOU DES ÉCOLES**

- 1 MAI - **RENCONTRE DOISSIN TORCHEFELON - BOULE FROIDE**

- 8 MAI - **COMMÉMORATION DOISSIN ET MONTREVEL**

- 9 MAI - **16 QUADRETTES ET 16 DOUBLETTES - BOULE FROIDE**

- 13 MAI - **16 QUADRETTES VETERANS - BOULE FROIDE**

- 17 MAI - **REMERCIEMENT BÉNÉVOLES - COMITÉ DES FÊTES**

- 24 MAI - **AG ACCA - ACCA**

- 25 MAI - **BUT D'HONNEUR - BOULE FROIDE**

- 30 MAI - **PÉTANQUES - CONSCRITS**

- 13 JUIN - **PORTE-OUVERTES - BIBLIOTHÈQUE R. RICHARD**

- 13 JUIN - **CONCOURS - CAVALIERS DES COLLINES**

- 14 JUIN - **CONCOURS - CAVALIERS DES COLLINES**

- 20 JUIN - **FÊTE DU VILLAGE - COMITÉ DES FÊTES**

- 21 JUIN - **REPAS À EMPORTER - AMITIÉ ET LOISIRS**

- 27 JUIN - **KERMESSE - SOU DES ÉCOLES**

- 23 JUILLET - **CHALLENGE MIMILE GUILLAUD - BOULE FROIDE**

- 22 AOÛT - **64 TÊTE À TÊTE ET 2-16 DOUBLETTES ET FINALES - BOULE FROIDE**

LA MAIRIE DE
DOISSIN VOUS
SOUHAITE SES

*Meilleurs voeux
2026*



Les prochaines journées
de don du sang autour de
chez vous :

Le 23 janvier à Belmont

Le 2 avril à Torchefelon

Le 9 avril à Flachères

Le 24 juillet à Montrevel

Le 7 août à Succieu

Nos
contacts !

- Mairie

- téléphone : 04 74 92 33 66

- email : secretariat-mairie@doissin.fr

- Horaires d'ouverture

- le lundi de 8h30 à 12h30

- le mardi de 15h à 19h

- le vendredi de 15h à 19h

- Site internet de la mairie : www.doissin.fr

- Réseaux sociaux

- Page Facebook " Mairie de Doissin "
- Groupe Facebook " Si tu es de Doissin "

- Véronique SEYCHELLES

- téléphone : 06 37 25 15 75

- email : maire@doissin.fr

COLLECTE DÉCALÉE POUR
CAUSE DE JOURS FÉRIÉS



COLLECTE AVANCÉE AU
MATIN. PENSEZ À SORTIR
VOTRE BAC LA VEILLE



ÉTÉ : DÉMARRAGE DES
COLLECTES À 20H00
AU LIEU DE 13H00



Lundi

SYCLUM

LES BONNES GESTES : LE BON SENS

784 chemin
de la déchèterie
38510 Arandon-Passins



contact@syclum.fr
www.syclum.fr

NOUVEAU :
Téléchargez l'appli SYCLUM avec Trizzy pour connaître
toute l'actualité déchets de votre commune.

DOUSSIN

CALENDRIER DE COLLECTE

2026



JANVIER

LUNDI	05	BJ
LUNDI	12	0M
LUNDI	19	BJ
LUNDI	26	0M

FÉVRIER

LUNDI	02	BJ
LUNDI	09	0M
LUNDI	16	BJ
LUNDI	23	0M

MARS

LUNDI	02	BJ
LUNDI	09	0M
LUNDI	16	BJ
LUNDI	23	0M
LUNDI	30	BJ

JUIN

LUNDI	01	0M
LUNDI	08	BJ
LUNDI	15	0M
LUNDI	22	BJ
LUNDI	29	0M

JUILLET

LUNDI	06	BJ
LUNDI	13	0M
LUNDI	20	BJ
LUNDI	27	0M

AOÛT

LUNDI	03	BJ
LUNDI	10	0M
LUNDI	17	BJ
LUNDI	24	0M
LUNDI	31	BJ

MAI

LUNDI	04	0M
LUNDI	11	BJ
LUNDI	18	0M
MARDI	26	BJ

NOVEMBRE

LUNDI	02	0M
LUNDI	09	BJ
LUNDI	16	0M
LUNDI	23	BJ
LUNDI	30	0M

DÉCEMBRE

LUNDI	07	BJ
LUNDI	14	0M
LUNDI	21	BJ
LUNDI	28	0M
LUNDI	26	BJ